

La récolte du naissain d'*Ostrea edulis* en Méditerranée (prospection de 1973 sur les côtes du golfe du Lion)

par

R. RAIMBAULT, P. ARNAUD et P.Y. HAMON

Institut des pêches maritimes, Laboratoire de Biologie conchylicole, Sète (France)

Résumé

En 1973, l'Institut des Pêches Maritimes (Centre de Sète) a réalisé une prospection sur les côtes méditerranéennes en vue de reconnaître les possibilités de récolte du naissain de l'huître plate (*Ostrea edulis*).

Des collecteurs en plastique furent immergés en 20 points du golfe du Lion. Malgré des pertes de matériel les observations ont permis de voir que, dans la plupart des zones, les densités de naissains étaient excellentes (de 5.5 à 9.4 par dm² de collecteur).

Summary

In 1973 the " Institut des Pêches Maritimes (Centre de Sète) " prospected the Mediterranean coasts to obtain information about the possibilities of collecting flat oyster (*Ostrea edulis*) spat.

Plastic collectors were submerged at 20 stations in the Golfe du Lion. In spite of some loss of equipment, observations have allowed to see that spat densities were excellent (5.5 to 9.4 per dm² of collector) in most areas.

*
* *

Lors du précédent congrès de la C.I.E.S.M., nous avons présenté des observations sur une expérience de captage de naissain de l'huître plate (*Ostrea edulis*) en Méditerranée. Cette expérience avait eu lieu en 1972 dans une seule zone restreinte de la côte. Les résultats furent suffisamment positifs pour que l'Institut des Pêches Maritimes décide d'entreprendre une prospection beaucoup plus vaste.

Zones prospectées

Des collecteurs furent immergés en 20 points situés entre la Camargue à l'est et la frontière de l'Espagne au sud-ouest : 4 points de mouillage se situaient dans le golfe des Saintes Maries ou à proximité, 4 dans la zone de Sète-Frontignan, 4 au cap d'Agde, 4 dans la région de Gruissan et 4 au voisinage de l'étang de Salses-Leucate.

Le plus souvent la profondeur aux points d'immersion atteignait entre 15 et 20 m; nous savions qu'à ces niveaux les fixations d'huîtres s'effectuent bien et que les fixations de moules sont beaucoup moins à craindre. Toutefois dans quelques zones, comme le golfe des Saintes Maries, les collecteurs durent être déposés à 9-10 m de profondeur seulement tandis qu'au contraire au cap d'Agde, à titre expérimental, un des quatre points de mouillage se situait à — 30 m.

Matériel immergé

En chaque point, environ 400 collecteurs furent immergés. Ils étaient groupés en deux filières : une filière lourde constituée de 4 armatures métalliques supportant les collecteurs et une filière constituée

Rapp. Comm. int. Mer Médit., 23, 3, pp. 51-53, 1 fig. (1975).

de 5 blocs de collecteurs directement déposés sur les fonds. Les collecteurs eux-mêmes, en matière plastique, comprenaient tous les types actuellement fabriqués en France (tubes, boucliers, chapeaux chinois, multituiles).

Calendrier des opérations

Le chalutage des collecteurs fut réalisé au début du mois de juin et leur immersion s'est effectuée entre le 17 et le 23 de ce mois de juin.

Tout au long des mois de juillet, août et septembre les points furent visités le plus souvent possible et chaque sortie donnait lieu aux opérations suivantes : contrôle des températures et des salinités, pêche de plancton pour vérifier la présence de larves d'huîtres, relevage de collecteurs témoins et examen des éventuelles fixations.

En novembre, eurent lieu le relevage des collecteurs et leur transfert dans les lagunes les plus proches. Enfin, en décembre, les naissains furent détachés, comptés, mis en casiers à mailles appropriées et réimmergés dans les zones ostréicoles des étangs de Thau et de Salses-Leucate.

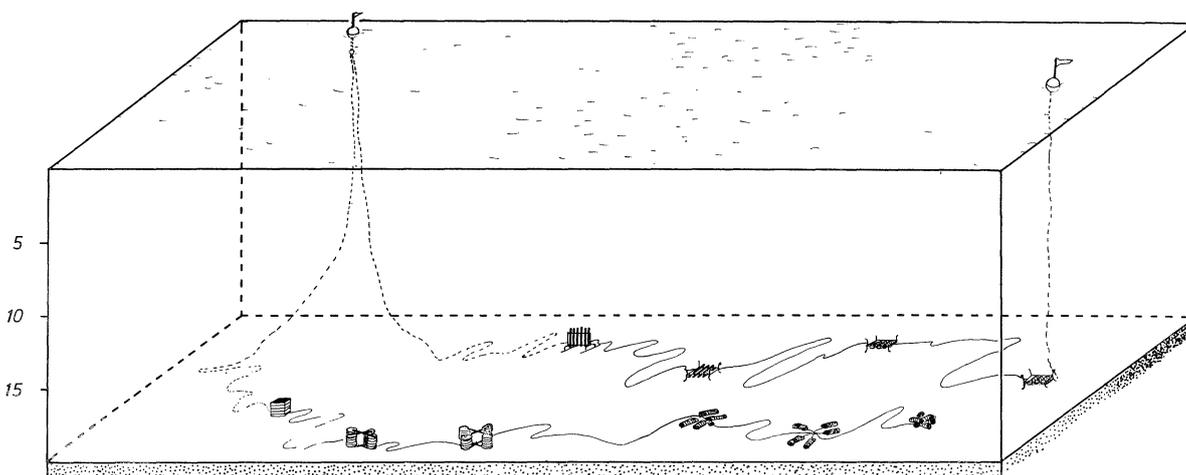


Schéma du matériel immergé en chaque point

Observations et résultats

Le principal obstacle rencontré dans le bon déroulement de la prospection a surgi dans les dernières semaines qui ont précédé le relevage des collecteurs ; à la fin du mois d'octobre et au début de novembre, le mauvais état de la mer a souvent incité les chalutiers à venir travailler dans les zones interdites proches du rivage ; de ce fait beaucoup de collecteurs ont été entraînés et perdus. Il eut fallu effectuer les relevages à la fin de septembre ou au début d'octobre. Toutes les fixations viables étaient alors terminées et en transférant les collecteurs dans des zones protégées (lagunes ou avant-ports) les pertes de matériel et de naissains eussent été considérablement réduites.

Néanmoins, dans au moins trois des cinq zones prospectées, les observations furent suffisamment abondantes pour permettre de tirer des conclusions claires sur la rentabilité d'éventuelles opérations de captage par des ostréiculteurs ou des pêcheurs professionnels.

Dans la zone du *golfe des Stes Maries* la densité moyenne du naissain récoltable fut de 6.5 par dm^2 de collecteur.

Au *cap d'Agde*, à notre surprise, les 3 points les moins profonds, sur substrat dur, se révélèrent peu intéressants ($0.76/\text{dm}^2$), alors que le point situé sur fonds vaseux à -30 m donna de très bons résultats ($6/\text{dm}^2$).

Dans la zone de *Leucate-Barcarès* les résultats furent également excellents tant par la densité des naissains ($9.4/\text{dm}^2$) que par leur taille supérieure à celle des autres zones.

Dans les autres zones, au cours de l'été, l'observation de la densité des fixations sur des collecteurs témoins a suffi pour donner la certitude que certains points sont également très favorables au captage (point proche de Sète à l'ouest du port et points proches de l'émissaire de Gruissan).

Enfin nous signalerons brièvement deux observations pour terminer : d'une part la quasi totalité du naissain récoltable s'est fixée dans la seconde quinzaine de juillet (les températures étaient devenues supérieures à 15° à tous les niveaux au début de ce mois); d'autre part, aucune différence systématique n'est apparue dans les densités de fixation en relation, soit avec la nature des collecteurs, soit avec le fait d'être fixé sur des containers métalliques ou non.

Référence bibliographique

RAIMBAULT (R.) & ARNAUD (P.), 1974. — L'huître plate (*Ostrea edulis*) en mer Méditerranée et les possibilités de son exploitation (premiers essais sur la côte du Languedoc). — *Rapp. Comm. int. Mer Médit.*, **22** (6) pp. 25-27.

